

# Comité « Non à une pénurie de logements planifiée par la loi »

Case postale 5607 - 1002 Lausanne  
CCP 14-922351-0

www.non-lpppl.ch  
info@non-lpppl.ch

---

## *Communiqué de presse*

### **Le référendum contre la LPPPL était nécessaire et il a été utile**

**Les Vaudoises et les Vaudois ont accepté la LPPPL à l'issue d'une vive campagne. C'est la démocratie, et nous respectons, bien sûr, le résultat du scrutin. Le référendum contre la LPPPL était néanmoins nécessaire en raison des mesures excessives et inefficaces que cette loi prévoit d'appliquer, sous prétexte de favoriser la construction de logements, en particulier de logements à loyer abordable. Avec plus de 44% des voix, le référendum a obtenu un score honorable, compte tenu du contexte émotionnel de la votation. Et la campagne menée avec l'ensemble des associations représentatives de l'économie vaudoise s'est révélée utile. Notons aussi que le score de 44% est légèrement supérieur au poids électoral des deux partis qui ont appelé à rejeter la LPPPL, le PLR et l'UDC.**

Au-delà du score obtenu, la campagne contre la LPPPL a contraint les partisans de la loi à s'engager sur des points essentiels.

Premier engagement : le droit de préemption (la possibilité pour les collectivités publiques de se substituer à l'acheteur privé lors de la mise en vente d'un terrain bâti ou non bâti) sera mis en œuvre avec modération, selon une procédure très cadrée.

Deuxième engagement : les rénovations d'immeubles ne seront pas menacées, elles seront au contraire encouragées, en particulier sur le plan énergétique.

Troisième engagement : la LPPPL va permettre de construire à brève échéance un grand nombre de logements à loyer abordable supplémentaires et de mettre ainsi un terme à la pénurie.

Les référendaires resteront vigilants quant au respect de ces trois engagements. Les logements supplémentaires à loyer abordable que la LPPPL va effectivement permettre de construire pourront être comptés. On imagine que le Conseil d'Etat va mettre rapidement la LPPPL en vigueur, d'ici quelques semaines, afin qu'elle puisse déployer sans attendre les effets positifs promis.

Beaucoup d'électrices et d'électeurs ont sans doute voté oui à la LPPPL par ras-le-bol de la pénurie de logements qui n'a que trop duré et que nous dénonçons nous-mêmes depuis des années. Souhaitons que les artisans de la loi ne se soient pas trompés sur les causes réelles de cette pénurie ni sur les mesures pour y remédier.

Lausanne, le 12 février 2017